

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2022

Tous les dossiers inscrits à l'ordre du jour ont été adoptés avec une voix contre et trois abstentions concernant l'avenant n°2 du marché de requalification de la place de la mairie et de ses abords.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2022. Une Conseillère absente à ce Conseil n'a pas pris part au vote.

AVENANT N°2 AU LOT N°1(VOIRIE) DU MARCHE DE REQUALIFICATION DE LA PLACE DE LA MAIRIE ET DE SES ABORDS. Pose de 3 panneaux lumineux signalant les vitesses supérieures à 20 km/h, et un ajustement quantitatif de matériaux pour 9.998,06€ HT portant le marché à 500 434,61€ HT.

TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2022/2023 : RESTAURATION SCOLAIRE-GARDERIE PERISCOLAIRE-ECOLE DE MUSIQUE. Après 8 années de stabilité des prix, répercussion du taux de l'inflation avec une hausse des tarifs de 7% pour la restauration scolaire et de la garderie périscolaire. Ajustement à la marge des tarifs de l'école de musique Les cuivres intègrent ceux des autres instruments à vent. Le tarif de la chorale passe de 32,35€ à 40€ annuellement.

FACTURATION AUX COMMUNES-SCOLARISATION DES ENFANTS NON-RESIDENTS-ANNEE SCOLAIRE 2021-2022 : Par enfant : Ecole maternelle 374,33€ - Ecole élémentaire 1 110,60€

ANNEXE A LA TARIFICATION DES SALLES-LOCATION DE LA SALLE DE LA MAIRIE DE VEEL. Loyer mensuel 560€ , auxquels s'ajouteront les frais de chauffage selon la consommation relevée.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2022 AUX ASSOCIATIONS LOCALES. Elles ont été calculées sur la base de l'activité 2021. Elles s'élèvent à 13 847€

DECISION MODIFICATIVE N°1 SUR LE BUDGET GENERAL. Reclassement comptable de 338 186,43€ et 495 828,29€ initialement inscrits au compte aménagements de terrains, à la place du compte Réseaux de voirie. Inscription en dépense de 850€ au compte Dépôts et cautionnements reçus pour permettre le remboursement des cautions versées aux locataires d'appartements loués par la commune à l'issue du bail. Inscription de 1020€ au compte Produits des cessions d'Immobilisations concernant la cession de la saleuse et des lames de déneigement. Toutes ces opérations comptables ont leurs contreparties sans incidence sur l'exécution budgétaire.

MODIFICATION DU TAUX D'ASSURANCE GROUPE DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL. Augmentation de la cotisation de 0,08% permettant d'assurer le versement aux ayants droits du montant de la dernière rémunération brute annuelle en cas de décès d'un agent.

MODIFICATION DU PROGRAMME DES COUPES DE BOIS PRESENTE PAR L'O.N.F. EXERCICE 2022-2023. L'additif au programme concerne la parcelle 11, afin de permettre la vente des arbres dont le bois déperit.

EMPRUNT POUR LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS 2022. Après mise en concurrence, le Crédit Mutuel a été retenu pour la réalisation d'un emprunt de 130 000€ au taux fixe de 1,60%

RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUVLICS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT. Les Conseillères et Conseillers Municipaux ont pris connaissance d'une synthèse de ce rapport accessible sur le site internet de la commune et de la Communauté d'Agglomération. www.fains-veel.fr rubrique : La Commune / sous-rubrique : Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse.

DECLARATION D'ALIENER : Le droit de préemption n'a pas été exercé sur la cession des immeubles bâtis des 15 rue de la gare et du 59 Avenue de la Libération.